

SÉNIOR·ES DANS LE BÉNÉVOLAT : EN DANGER D'EXTINCTION ?

Après une vie active bien remplie, nombre de retraité·es donnent de leur temps en s'engageant dans de nombreuses associations, en tant que bénévoles. Ce maillon indispensable de notre vie sociale devient de plus en plus difficile, faute de bénévoles.

QUELQUES CHIFFRES : le niveau d'engagement des senior·es se monte à 36 % des plus de 65 ans soit près de 2 millions. Celles, ceux-ci représentent la colonne vertébrale des associations, clubs, médiathèques, théâtres, foyers salles municipales d'activités, etc. Plus de 50 % des responsables associatifs sont des retraité·es car plus disponibles pour des tâches de plus en plus lourdes. Le problème depuis quelques années est que celles-ci et ceux-ci s'engagent moins.

Pourquoi ?

Plusieurs causes : l'impact du durcissement et l'allongement du départ à la retraite. L'investissement qu'elles ou qu'ils doivent prendre pour apporter de l'aide à leurs enfants et petits-enfants. La nécessité de compenser la faiblesse des pensions, donc des ressources pour vivre par des « petits boulots ».

Et pourtant un, une retraité·e veut être reconnue dans la société en étant « utile ».

Sur le plan individuel, l'existence d'un lien direct entre la pratique d'une

activité bénévole et sa contribution à l'amélioration du bien-être physique et psychologique, ce qui est démontré dans de nombreuses recherches médicales. **Le bénévolat, donner de son temps, est donc un moyen de bien vieillir, tout en étant utile à la société.** Cela renforce aussi « l'estime de soi », le maintien de l'autonomie, de la santé et du fameux « lien social ». Cela évite également l'isolement pour les personnes en milieu rural, ou simplement pour celles et ceux coupé·es de leurs proches, de leurs enfants.

L'engagement des senior·es se fait dans de nombreux domaines, en fonction des compétences, disponibilités, des expériences, des envies. Les domaines sont multiples : aidant·es familiaux·ales, clubs sportifs, culturels, théâtre, médiathèques, chorales, ateliers « patrimoine », encadrement de jeunes avec l'expérience acquise dans un ou plusieurs domaines. Elles et ils le font en laissant non seulement du temps, aussi de leurs deniers lorsqu'il faut prendre sa voiture, un transport, ou autres frais pour assurer la bonne marche d'une activité.



Si les retraité·es se désengagent de l'encadrement de ces activités, que se passerait-il ?

Les cotisations, licences, cartes d'adhésions ont un coût plus ou moins chers selon l'activité. Les clubs, les associations ont un budget à tenir. Ils et elles tiennent leur budget en s'efforçant de pratiquer des tarifs ouverts au plus grand nombre mais, si les retraité·es n'étaient pas là ? Pourraient-ils, elles le faire ? Les familles, la population aux faibles ressources seraient directement pénalisées.

Pour éviter cette fuite des bonnes volontés, le gouvernement se doit de :

→ valoriser les pensions de retraites pour encourager les nouveaux·elles retraité·es à s'investir.

→ Ne pas allonger l'âge de départ à la retraite à 64 ans pour avoir des senior·es en bonne santé pour une nouvelle vie de partage, d'entraide, d'épanouissement auprès des autres.

